

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 octobre 2017

N/Réf. : 06595 (110204)

**Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 20 juin 2017 visant à obtenir des statistiques concernant des décès liés aux matières dangereuses depuis 2000**

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès, vous trouverez ci-joint une liste des rapports d'investigation faisant état des décès survenus à la suite d'intoxications accidentelles à certains gaz ou d'explosions de substances inflammables ou explosives. Nous vous invitons à nous indiquer, parmi tous ces rapports, ceux qui pourraient vous être utiles dans le cadre de vos travaux.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note d'explication à ce sujet.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns

Pièces jointes